

## Le changement terminologique planifié : un cas particulier de changement linguistique

Denise Daoust

Volume 15, numéro 2, 1986

Linguistique théorique. Hommage à Judith Mc A'Nulty

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/602569ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/602569ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (imprimé)

1705-4591 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Daoust, D. (1986). Le changement terminologique planifié : un cas particulier de changement linguistique. *Revue québécoise de linguistique*, 15(2), 247–269. <https://doi.org/10.7202/602569ar>

Résumé de l'article

Cet article se veut être une réflexion qui pose les premiers jalons en vue de l'élaboration d'un modèle d'analyse du changement linguistique planifié. En se basant sur une expérience d'implantation terminologique dans une entreprise québécoise, l'auteur dégage les principaux facteurs socio-démographiques et psycho-sociaux qui jouent un rôle dans le changement terminologique. À partir des caractéristiques spécifiques à ce type de changement, elle propose de distinguer le changement linguistique naturel du changement linguistique planifié et de traiter ce dernier dans le cadre de la problématique développée par Weinreich, Labov et Herzog (1968) en tenant compte de certaines données propres au changement planifié.

# LE CHANGEMENT TERMINOLOGIQUE PLANIFIÉ : UN CAS PARTICULIER DE CHANGEMENT LINGUISTIQUE

Denise Daoust

## 1. Introduction

Nous examinerons ici un type de changement linguistique particulier : le changement linguistique planifié, et plus spécifiquement le changement terminologique planifié.

On sait que la Charte de la langue française (la «Loi 101») promulguée en 1977 oblige les entreprises à utiliser le français comme langue de travail, ce qui implique l'utilisation généralisée des termes techniques de langue française, à l'écrit, comme le spécifie la loi, et à l'oral aussi, comme le suppose l'esprit de la loi.<sup>1</sup>

Dans un premier temps, après avoir dégagé certaines des caractéristiques propres au changement linguistique planifié ou provoqué et plus spécifiquement au changement terminologique, nous énumérerons les contraintes sociolinguistiques, entendues au sens large du terme, qui pèsent sur l'utilisation et la diffusion des termes techniques dans l'entreprise.<sup>2</sup> En plus des facteurs socio-démographiques qui influencent le choix de la langue des termes techniques, nous mentionnerons d'autres types de facteurs : notamment les facteurs organisationnels et communicationnels, de même que certains facteurs psycho-sociaux et, tout particulièrement, les attitudes.

Ensuite, nous aborderons la question du choix d'un modèle d'analyse du changement terminologique planifié qui s'intègre dans le cadre d'un

---

1. Pour une analyse de la Charte de la langue française dans une problématique de planification linguistique, voir Daoust (1982).

2. Pour les fins de cette discussion, nous laisserons de côté l'examen des contraintes linguistiques qui pèsent sur le changement terminologique et qui devraient faire l'objet d'une étude approfondie avant d'être intégrées au type d'analyse que nous avons utilisé ici. Voir Dugas (en cours) pour l'examen des prépositions dans les termes complexes en terminologie.

modèle couramment utilisé pour l'étude du changement linguistique «naturel». Nous proposerons d'y intégrer les caractéristiques propres au changement planifié.

Pour illustrer ces caractéristiques et pour alimenter notre réflexion sur les facteurs particuliers qui sous-tendent le processus du changement terminologique, nous verrons par la suite les principaux résultats d'une expérience d'implantation terminologique en cours dans une entreprise de transport à Montréal. Ceci devrait nous permettre de dégager les points principaux dont il faudrait tenir compte dans le cadre d'un éventuel modèle d'analyse du changement linguistique naturel et planifié.

## **2. Le changement terminologique planifié envisagé dans le cadre de modèles d'analyse sociolinguistique**

### *2.1 Quelques caractéristiques propres au changement terminologique planifié.*

Dans le contexte de la planification linguistique au Québec, le changement terminologique planifié a de particulier que, bien qu'il vise principalement les entreprises privées et para-publiques, il touche aussi les écoles d'enseignement technique, les professionnels de l'écriture (traducteurs, journalistes, terminologues, etc.) et enfin, la grande majorité de la population du Québec en tant que travailleurs, étudiants ou consommateurs. Si, a priori, le changement terminologique vise un aspect bien particulier de la langue, à savoir, les termes techniques, le fait qu'une grande partie de ces termes chevauche la langue commune fait que ce type de changement partage certaines caractéristiques du changement linguistique naturel.

Il s'agit d'un changement provoqué et obligatoire, au sens de la loi, qui touche, comme on l'a mentionné, un segment particulier de la langue. De plus, une part, parfois importante, de la terminologie de certains domaines vise non seulement des groupes restreints mais a aussi un usage restreint. Il s'ensuit que l'impact de certains changements terminologiques est peu important par rapport au nombre d'usagers touchés même s'il affecte le système linguistique en profondeur. Autre fait important à souligner et propre au Québec : il affecte autant, sinon plus, les usagers de langue française que ceux d'autres langues en les forçant à modifier leur comportement terminologique. Par ailleurs, le changement terminologique opère sur des domaines techniques entiers, c'est-à-dire des sous-systèmes linguistiques complets formant des ensembles cohérents du point de vue paradigmatique, par

exemple, et ne tolérant pas de variantes, tant pour des raisons techniques d'efficacité que pour des fins d'intercompréhension internationale (Auger 1980). Enfin, au niveau de l'implantation même d'une nouvelle terminologie, le système d'arrivée et le système de départ sont connus; de même, la période d'implantation est délimitée — du moins par la loi — dans le temps. De par sa définition même, le changement planifié est artificiel en quelque sorte même s'il s'inscrit parfois dans le cadre d'une évolution en cours. En fait, ce type de changement a pour effet, soit d'accélérer le processus d'évolution naturelle, soit même de le contrecarrer ou de le réorienter. Il s'ensuit que le niveau de conscience chez les groupes visés par ce changement est très élevé, contrairement à ce qu'on constate au niveau du changement naturel.

Nous croyons que l'étude de ces caractéristiques particulières du changement terminologique provoqué peut apporter un éclairage nouveau à l'étude du changement linguistique en général et au modèle d'analyse qui en permet l'examen. Nous croyons aussi que ce type de changement permet de mettre en évidence le rôle des attitudes dans le processus du changement linguistique.

## 2.2 *Les facteurs sociolinguistiques qui régissent le changement terminologique planifié.*

Plusieurs études réalisées dans des entreprises, particulièrement celle de Heller et al. (1982) ont mis en évidence le fait que la variation est un phénomène courant tant au niveau individuel qu'au niveau collectif, même en ce qui concerne la terminologie. Il est clair aussi que le choix des termes techniques utilisés joue un rôle symbolique au niveau de l'identité des divers sous-groupes à l'intérieur de l'entreprise : toute modification des habitudes terminologiques suppose un changement au niveau de la symbolique sociale des groupes concernés.

Déjà, certains facteurs psycho-sociaux ont été identifiés comme exerçant une influence sur le processus du changement terminologique. Ainsi, Heller et al. (1982) et SORECOM (1981) ont démontré l'importance de la motivation personnelle de certains types d'individus pour la mise en train du processus de changement. Il s'est avéré que dans toutes les entreprises étudiées, un certain nombre de personnes assumaient le rôle d'«agents de changement» au niveau de la terminologie. Si les caractéristiques de ces personnes varient sur le plan socio-démographique, certains types de postes

semblent favoriser l'émergence de ce phénomène : les postes de gestion intermédiaire (contremaîtres, chefs d'équipe) et certains postes d'employés de bureau, surtout au niveau du secrétariat. Par ailleurs, l'étude de SORECOM (1981) a rendu évidente la corrélation étroite entre l'attitude de la haute direction et l'émergence même du phénomène.

D'autre part, l'étude de Heller (1978) portant sur l'utilisation des termes de l'automobile a mis en évidence un facteur important de résistance au changement terminologique chez les francophones. L'étude a démontré qu'il s'avère plus facile de promouvoir l'utilisation d'un terme technique «officiel» proposé par l'Office de la langue française pour remplacer l'usage d'un terme technique de langue anglaise ou perçu comme tel, que de promouvoir l'utilisation d'un terme «officiel» de langue française, du type français dit hexagonal, en remplacement d'un terme français québécois ou perçu comme tel. Il se dégage de ces études que les attitudes et les perceptions individuelles et collectives semblent avoir un impact important dans le processus du changement terminologique.

D'autre part, des études comme celles de Daoust et Martin (à paraître) et SORECOM (1981) mettent en évidence l'importance de certains facteurs organisationnels liés à l'utilisation et la diffusion des termes techniques dans l'entreprise. Ainsi, il appert que le statut multi-national, national ou régional de l'entreprise, le niveau de technologie utilisée, la provenance de la technologie employée et la clientèle visée sont autant de facteurs influents.

De plus, ces deux études, comme celle de Heller et al. (1982) ont corroboré l'importance de certains facteurs socio-démographiques qui affectent aussi le changement linguistique naturel : l'âge, le sexe, le niveau de scolarité. Dans les entreprises, le poste occupé joue aussi un rôle prépondérant.

Toutes ces études ont aussi fait ressortir l'importance des structures communicationnelles de l'entreprise dans le processus du changement terminologique. Ainsi, l'utilisation de l'écrit ou de l'oral au travail (les «canaux de communication») de même que le statut hiérarchique du destinataire ou de l'interlocuteur (les «réseaux de communication») sont autant de facteurs dont il faut tenir compte.

### 2.3 *L'étude du changement terminologique dans un modèle d'analyse sociolinguistique.*

À ce stade-ci de nos recherches, la question se pose à savoir comment, à partir, par exemple, d'une problématique du type de celle proposée par Weinreich, Labov et Herzog (1968) pour le changement naturel, et largement utilisée par la sociolinguistique actuelle, on peut adapter ce modèle d'analyse aux exigences du changement terminologique planifié.

Examinons tout d'abord certaines caractéristiques propres au changement naturel. Les études variationnistes sur le changement linguistique naturel ont fait ressortir l'importance de certains facteurs métalinguistiques qui apparaissent comme des constantes quel que soit le milieu étudié. Ces études démontrent que le niveau d'instruction, de même qu'un statut socio-économique élevé sont en corrélation avec les variantes normatives, spécialement au niveau phonologique. Les femmes utilisent davantage les variantes normatives stables et ont souvent un comportement novateur dans les changements en cours. L'âge est en corrélation négative par rapport aux variantes en changement. Par ailleurs, les minorités ethniques sont très souvent caractérisées par l'usage qu'elles font de certaines variantes. Enfin, le changement linguistique se propage de la ville à la campagne.

Bien entendu, ces caractéristiques du changement linguistique ne découlent pas du fait que les facteurs métalinguistiques que nous venons d'énumérer ont une influence directe sur les structures linguistiques. En fait, les caractéristiques linguistiques des communautés étudiées sont le reflet de l'organisation sociale de ces communautés et du rôle que certains sous-groupes, comme les femmes, par exemple, sont appelés à jouer. En fait, les rôles sociaux que divers sous-groupes assument sont les mêmes à travers plusieurs types de communautés linguistiques. Ainsi, le rôle des femmes contraste avec celui des hommes; il en est de même pour les gens instruits par opposition aux moins instruits. Les modèles d'apprentissage linguistique, d'utilisation linguistique et de diffusion linguistique diffèrent selon les sous-groupes sociaux et créent ainsi des schémas linguistiques qui correspondent à l'organisation sociale de la communauté.

C'est à partir de telles considérations que Weinreich, Labov et Herzog (1968) ont pu élaborer un cadre d'analyse dont les cinq points suivants

permettraient, selon eux, de dégager une image explicative du changement linguistique intégré dans le contexte social :<sup>3</sup>

- «1. Les contraintes linguistiques de type universel qui pèsent sur le changement;
2. La transition entre deux étapes, c'est-à-dire comment on passe d'un système A à un système B;
3. L'insertion du changement dans le système linguistique et dans le contexte social;
4. L'évaluation, c'est-à-dire le niveau de conscience des membres d'une communauté face à un changement;
5. L'actualisation, ou ce qui fait qu'un changement arrive à tel lieu, à tel moment.»

À première vue, ce modèle ne pose pas de problèmes théoriques importants pour l'étude du changement terminologique planifié. Cependant, on devra tenir compte des points suivants dans l'interprétation de la dynamique sociale reliée au changement terminologique planifié :

1. Le changement planifié est délimité dans le temps et représente un changement accéléré dont le point de départ est connu, tout comme le point d'arrivée.

En fait l'«actualisation» du changement (cf. le point 5 du modèle théorique présenté ci-haut) est liée à une décision délibérée prise par un organisme officiel mandaté par le gouvernement. Dans le cas du Québec, cette décision découle d'une loi. De plus, le changement planifié, contrairement au changement naturel, doit s'opérer sur une période de temps délimitée, et la plupart du temps, assez courte;

2. L'action planificatrice s'exerce sur un sous-système linguistique, en l'occurrence : les termes techniques.

La plupart du temps, il s'agit de modifications importantes tant par le nombre des lexèmes et des constructions touchés que par le fait que le

---

3. Je cite ici la traduction de ce texte dans Cedergren et Lemieux (1985, Tome I). Je mentionne aussi cet ouvrage à titre d'exemple récent d'analyse de quelques aspects du changement linguistique en français québécois. Cet ouvrage s'inspire du modèle théorique cité à partir duquel un cadre d'analyse formelle de la variation sociolinguistique a été développé tout particulièrement dans Sankoff (1978) et Sankoff et Laberge (1978).

système d'arrivée diffère parfois radicalement du système de départ. C'est le cas par exemple des termes anglais qu'on remplace par des termes français. L'insertion de ces termes dans le système linguistique risque donc de poser des problèmes particuliers qui diffèrent de ceux qu'on rencontre dans le cas de changements naturels où les changements ne se font pas de façon aussi radicale (cf. le point 3 du modèle théorique présenté ci-haut). Par contre, dans les deux types de contexte, le changement aura des répercussions sur le système linguistique dans son ensemble. De ce point de vue, les contraintes linguistiques qui pèsent sur le changement devraient être les mêmes que dans le cas du changement naturel. Cependant, il faut se rappeler que le système terminologique qu'on veut promouvoir se présente comme un sous-système linguistique qui privilégie certaines formes morphologiques intégrées dans des séries paradigmatiques qui se veulent régulières et ne tolèrent pas d'exceptions;

3. Le changement terminologique planifié qu'on connaît au Québec vise des sous-groupes sociaux particuliers : les travailleurs.

Ces sous-groupes sont caractérisés par une forte hiérarchisation des locuteurs où les variables socio-démographiques ont probablement un rôle différent de celui qu'elles jouent dans les communautés linguistiques où le changement n'est pas amorcé suite à une décision officielle. De plus, le contexte organisationnel des entreprises et organismes qui regroupent les travailleurs soumis au changement planifié crée une dynamique sociale qui lui est propre et qui ne correspond pas nécessairement à celle qui régit les communautés linguistiques où s'opère le changement linguistique naturel. On doit donc s'attendre à ce que l'insertion dans le contexte social (cf. le point 3 du modèle théorique présenté ci-haut) pose des problèmes particuliers. En fait, la dynamique sociale des entreprises et autres types d'organismes regroupant des travailleurs est encore très mal connue tout comme la dynamique de la diffusion et de l'utilisation des termes techniques dans ce contexte. Dans ce sens, il est peut-être même prématuré de discuter d'un modèle de changement terminologique alors que, comme le souligne Oksaar (1983), l'examen des conditions qui affectent l'utilisation d'une langue doit précéder l'analyse des facteurs qui régissent le changement linguistique. Sur ce point, l'étude de la langue technique a bien du retard par rapport à l'examen de la langue commune;

4. Le passage entre le système A et le système B fait l'objet de campagnes de promotion ou d'«implantation».

Non seulement le système d'arrivée est connu mais son utilisation est forcée en quelque sorte et les locuteurs sont très conscients du changement en cours. Dans ces circonstances, on peut supposer que la transition entre les deux étapes (cf. le point 2 du modèle théorique présenté ci-haut) n'obéira pas aux mêmes règles que dans le cas du changement naturel. D'ailleurs, c'est ici que se pose la définition du changement terminologique. Doit-on parler de changement quand il n'y a plus de variation? Ou encore, peut-on s'attendre à ce que, dans un contexte où le changement se fait de façon rationnelle et consciente, le changement visé soit permanent? De plus, dans un contexte légal, doit-on considérer qu'un changement est effectué si la nouvelle terminologie est utilisée uniquement dans les contextes prescrits?

5. Le niveau de conscience chez les locuteurs dont on veut changer les habitudes terminologiques est très élevé contrairement à ce qui se passe dans le cas du changement naturel (cf. le point 4 du modèle théorique présenté ci-haut).

Il s'ensuit que les usagers développent des attitudes marquées qu'il faudrait examiner en relation avec le comportement terminologique réel afin de développer un instrument de mesure du niveau d'implantation et du changement terminologique. Nous verrons plus loin que cette question des attitudes est très complexe et pose de sérieux problèmes d'analyse. Nous restons cependant convaincus que les attitudes jouent un rôle important dans le processus du changement terminologique planifié et agissent soit comme déclencheurs, soit comme freins au niveau de l'utilisation des termes techniques proposés.

Ce dernier point nous paraît majeur dans le contexte du changement planifié. C'est pourquoi nous présentons ici un autre modèle d'analyse du changement linguistique basé sur la diffusion de l'innovation et centré sur la capacité qu'ont certains individus à innover sur le plan linguistique.

Dans le contexte de la planification linguistique, Cooper (1979 et 1982) propose de tenir compte des caractéristiques psycho-sociales des «agents de changement» dont on a déjà parlé. Il propose un modèle d'analyse qui vise

à répondre aux questions suivantes : «qui adopte quoi, quand, où, pourquoi et comment»? Selon lui, les quatre étapes suivantes correspondent à quatre stades du processus d'adoption des innovations linguistiques :<sup>4</sup>

- 1) La prise de conscience, caractérisée par le fait que les usagers peuvent identifier plus ou moins clairement l'innovation;
- 2) L'évaluation, en terme d'avantages personnels à utiliser le système proposé. C'est à ce stade que se développent les attitudes favorables ou non par rapport à telle ou telle innovation en particulier;
- 3) La capacité d'insérer le système novateur dans le cadre des normes socio-culturelles et communicationnelles du système existant;
- 4) L'utilisation concrète du système novateur en termes de fréquence relative d'emploi et de la variation avec les éléments concurrents du système existant.

Ce modèle rejoint celui proposé par Weinreich, Labov et Herzog (1968) mais il est plus explicite au niveau du rôle des attitudes et nous apparaît, pour cet aspect précis, directement transposable à la réalité de l'entreprise et du processus de changement terminologique. Nous proposons donc d'en tenir compte dans l'élaboration éventuelle d'un cadre d'analyse du changement planifié envisagé dans une perspective sociolinguistique.

### **3. Le processus d'implantation terminologique dans une entreprise : une étude de cas**

#### *3.1 Méthodologie utilisée et description de l'entreprise.*

Dans cette section, nous traiterons des résultats préliminaires d'une étude en cours sur les facteurs sociolinguistiques qui affectent le processus du changement terminologique dans l'entreprise.<sup>5</sup> Notre étude s'intègre dans le cadre d'une campagne de diffusion d'un lexique du transport routier

---

4. Voir aussi Rogers et Shoemaker (1971) pour une analyse dans le même esprit où on identifie cinq stades.

5. Je remercie Jules Dansereau qui m'a assisté tout au long de la recherche de même que Suzanne Bougie-Lauzon, responsable de la campagne de diffusion terminologique dans l'entreprise que nous examinons ici.

en cours depuis 1983 dans une entreprise de Montréal. Nous ferons état ici du premier volet de l'étude qui avait pour but de faire le point sur la situation de départ; le deuxième, que nous entreprendrons incessamment, permettra de mesurer le changement quoique nous ayons déjà des indices sur ce point.

Nous avons recueilli nos données à l'aide d'un questionnaire fermé d'une durée d'environ 20 minutes qui a été rempli par 453 personnes, c'est-à-dire 60% de la population totale. Notre questionnaire visait à recueillir, en plus des données socio-démographiques sur nos répondants, des renseignements sur la situation linguistique et terminologique de l'entreprise, de même que des données sur les attitudes face à la langue française dans sa capacité d'exprimer les réalités techniques et au processus de francisation en général. Nous avons aussi tenté de cerner le comportement terminologique réel de nos répondants en leur demandant d'identifier, à partir d'une liste de dix paires de termes techniques composée de termes français et de leurs équivalents anglais, le terme utilisé à l'oral et à l'écrit.

Dans le cadre de cet article, nous mettrons en parallèle les résultats obtenus à partir de nos données sur 1) la perception qu'ont nos répondants de la situation terminologique de l'entreprise, 2) leurs attitudes et 3) le comportement terminologique de nos répondants, ceci en fonction de leurs caractéristiques socio-démographiques. Nous pourrions ainsi dégager certains des facteurs qui semblent déterminants dans le changement en cours.

L'entreprise étudiée est francophone tant au niveau de la propriété que de la langue maternelle de la haute direction et des employés : 94,7% de nos répondants sont de langue maternelle française. La majorité de nos répondants sont des Québécois de naissance : 40% sont nés à Montréal, 55% ailleurs au Québec et 5% hors du Québec. De même, la documentation interne est en français et la langue usuelle de travail est le français. Enfin, le niveau de technologie utilisée est très faible et l'informatique est utilisée pour des fins de gestion de stock et de gestion administrative. De plus, bien que l'entreprise compte des succursales hors Québec et fasse affaire jusqu'aux États-Unis, les relations avec l'extérieur du Québec sont relativement limitées et ne constituent pas une contrainte importante. Par ailleurs, signalons aussi que la haute direction est très favorable à la francisation et que de plus, dès le début de la campagne de promotion de la terminologie, un bon nombre de personnes, que l'on peut considérer comme des agents de changement, ont accepté le rôle de promoteurs d'une terminologie en

français et d'intermédiaire entre les employés et la responsable de la campagne de diffusion au sein de l'entreprise.

### 3.2 *Analyse de quelques tendances.*

Or, il s'est avéré que dans un tel environnement, favorable, à priori, au français, l'utilisation de l'anglais pour les termes techniques est assez élevée; les attitudes, chez bon nombre de nos répondants sont favorables à l'anglais. Les facteurs les plus déterminants que nous avons identifiés sont : l'âge, le poste occupé, le sexe dans une certaine mesure, le niveau de scolarité, l'utilisation de l'oral ou de l'écrit (les canaux de communication), le type d'interlocuteur et le niveau de formalité de la situation communicative et l'utilisation de l'ordinateur (terminal, etc.).

Deuxièmement, et c'est surtout ce point qu'il nous paraît intéressant de souligner, nous n'avons pas toujours trouvé de corrélation nette entre 1) la perception qu'ont nos répondants de la situation terminologique dans leur milieu de travail, 2) leurs attitudes face au français, langue de la technique et à la francisation en général et 3) leur comportement terminologique «réel» dans l'emploi des dix termes proposés.<sup>6</sup> mais examinons quelques facteurs plus en détail.

#### 3.2.1 L'âge.

L'âge s'est révélé une variable influente tant au niveau de la perception de la situation terminologique qu'au niveau des attitudes et du comportement terminologique. Les deux groupes les plus âgés, celui des 45-54 ans et surtout celui des 55 ans et plus, sont les plus nombreux à déclarer qu'ils utilisent toujours des termes techniques français au travail, contrairement aux deux groupes d'âge intermédiaire (25-34 ans et 35-44 ans) qui eux, sont les plus nombreux à admettre qu'ils utilisent les termes techniques en français en variation avec les termes en anglais.<sup>7</sup> À l'opposé, les plus jeunes

6. Les termes proposés étaient les suivants : «bill of lading»/«connaissance», «dispatch»/«répartition», «trailer»/«remorque», «pro-bill»/«facture provisoire de transport», «O.S. & D.»/«S.M.A.», «fuel»/«carburant», «truck load»/«chargement complet», «C.O.D.»/«C.R.», «cash collect»/«port dû», et «lift truck»/«chariot élévateur».

7. Compte tenu que les résultats de cette étude servent d'exemple pour alimenter une réflexion sur les facteurs particuliers qui pèsent sur le changement planifié et sur la possibilité d'adapter à ce type de changement les modèles d'analyse utilisés pour le changement linguistique naturel, nous ne présenterons pas ici les analyses statistiques, mais plutôt les tendances générales. Pour une analyse statistique détaillée voir Daoust (1985).

(18-24 ans) sont les plus nombreux à déclarer qu'ils utilisent uniquement une terminologie de langue anglaise.

Par ailleurs, c'est au niveau du facteur âge que la corrélation entre les trois aspects que nous avons traités (la perception de la situation terminologique, les attitudes et le comportement terminologique) est la plus révélatrice. Ainsi, les deux groupes les plus âgés (et surtout le groupe des 55 ans et plus) sont ceux qui sont les plus nombreux à être convaincus que le français est une langue qui convient mieux que l'anglais à des discussions sur des sujets techniques,<sup>8</sup> alors que les deux groupes d'âge moyen et surtout les plus jeunes sont favorables à l'anglais. Quand aux caractéristiques particulières des langues au niveau de l'aspect fonctionnel, de la clarté et de la complexité des termes techniques dans chacune des deux langues, si pratiquement tous sont d'avis que les termes techniques en français sont plus compliqués, ce sont les groupes les plus âgés qui ont le moins d'opinions par rapport aux autres caractéristiques «linguistiques» des langues en fonction des termes techniques. Ce sont d'ailleurs eux qui occupent les postes où l'utilisation des termes techniques est restreinte (ils sont routiers, conducteurs, etc.); ce sont eux aussi qui utilisent surtout l'oral pour leur travail, ce qui s'est avéré être une variable propice à l'utilisation de la terminologie de langue française. Enfin, et ceci est un point qu'il faudrait creuser : la majorité des groupes les plus âgés déclare avoir appris les termes techniques liés à leur travail en français.

D'autre part, le comportement terminologique «réel»<sup>9</sup> s'est avéré être en contradiction avec la perception qu'ont nos répondants de la langue qu'ils déclarent utiliser pour les termes techniques. L'analyse détaillée du

---

8. Dans notre questionnaire, nous demandions aux répondants de se prononcer, par rapport à l'anglais et au français, sur la langue 1) qui convient le mieux à des discussions sur des sujets techniques, 2) dont les termes techniques sont plus fonctionnels, 3) dont les termes techniques sont plus clairs et 4) dont les termes techniques sont plus compliqués. Nos répondants avaient aussi la possibilité d'accorder une note neutre aux deux langues par rapport à ces caractéristiques.

9. Nous sommes conscients qu'il est impossible, dans le contexte artificiel d'un questionnaire écrit, d'obtenir des renseignements précis sur le comportement linguistique réel des répondants et qu'en fait, nous n'obtenons dans ce cadre que l'opinion que nos répondants se font de leur comportement réel. Cependant, nos analyses ont révélé un écart assez important entre ce comportement dit «réel» par rapport à des termes précis et la perception qu'ont nos répondants de leur comportement terminologique en situation de travail pour que nous nous sentions justifiés de considérer ce comportement «réel» par rapport à des termes précis comme un indice du comportement terminologique véritable en situation concrète.

comportement terminologique réel en fonction de l'âge révèle que, sur les 10 termes que nous avons testés, les jeunes (18-24 ans) utilisent le français pour cinq de ces termes alors que les plus âgés (55 ans et plus) utilisent majoritairement le français pour seulement trois de ces termes. L'utilisation des termes techniques de langue française est donc une caractéristique des jeunes.

On constate aussi que les plus âgés, comme certains autres groupes et notamment les plus jeunes, utilisent systématiquement des termes anglais comme «C.O.D.», «truck load», etc. Bien que nos données ne nous permettent pas de fournir une explication de ce fait, la comparaison entre le comportement réel et la perception de la situation terminologique dans l'entreprise, tout comme l'étude ethnographique que nous avons fait dans l'entreprise, nous permet de postuler les hypothèses suivantes : ces termes ne sont probablement pas perçus comme des termes techniques ou encore, ils ne sont pas perçus comme des termes anglais. D'ailleurs, il est intéressant de noter qu'une enquête en cours (Martin) démontre que la majorité des travailleurs déclare qu'il n'existe pas de termes techniques liés à leur travail.

Enfin, une autre caractéristique propre aux groupes les plus âgés; ce sont eux qui sont le moins au courant, et le moins concernés par la campagne de francisation terminologique en cours dans leur entreprise. Ils n'ont pas non plus d'opinions très marquées sur les résultats que peut apporter une telle campagne. Peut-être cette attitude est-elle liée au fait que les groupes les plus âgés occupent des postes où le travail s'effectue à l'extérieur des locaux de l'entreprise et sont donc moins au courant des activités internes.

À l'inverse, les jeunes sont les plus favorables à l'anglais, ils ont appris les termes techniques en anglais et quant à leur comportement terminologique réel, si bon nombre fait une grande utilisation de termes anglais, une proportion significative utilise une terminologie de langue française. Il s'agit donc d'un groupe en mutation, le groupe le plus mobile d'ailleurs dans cette entreprise où il y a très peu de mobilité professionnelle. L'écart entre leurs attitudes et leur comportement réel en fait un groupe cible dans le cadre d'une politique d'implantation terminologique.

Par ailleurs, au niveau des attitudes, les deux groupes d'âge intermédiaire sont plutôt favorables à l'anglais et, dans leur comportement terminologique réel ils se situent entre les groupes extrêmes. En fait, leur comportement est lié à d'autres facteurs : le poste (c'est dans ce groupe

qu'on trouve le plus de cadres et d'employés de bureau) et le niveau de scolarité (ce sont les plus scolarisés).

### 3.2.2 Le sexe.

Au niveau de la perception de la situation terminologique et de leur comportement terminologique au travail, il est apparu que la variable «sexe»<sup>10</sup> était en étroite corrélation avec la variable «poste» et que nos analyses permettaient de croire que cette dernière avait une plus grande valeur explicative. Nous examinerons cet aspect plus loin.

Pendant, le sexe semble exercer une influence sur les attitudes surtout en ce qui a trait au niveau de conscience du changement linguistique. Par exemple, les femmes sont persuadées, beaucoup plus que les hommes (40,9% contre 27,8%) que l'utilisation d'un ordinateur favorise l'anglais; cette attitude est sans doute liée aux postes occupés par les femmes qui, en grand nombre, sont appelées à utiliser un terminal. De plus, les femmes sont davantage conscientes qu'une campagne de francisation terminologique est en cours, de même que du fait qu'il existe, dans leur entreprise, un lexique propre au transport routier. Enfin, les femmes sont plus conscientes qu'on utilise de plus en plus de termes techniques français dans leur entourage (76,3% contre 65,5% pour les hommes); elles sont aussi plus conscientes qu'elles sont, elles-mêmes, en train de changer leur comportement terminologique dans le sens d'une plus grande utilisation de termes techniques français (67,5% contre 59,1% pour les hommes).

En ce qui a trait à leur comportement terminologique réel, on remarque que, tant à l'écrit qu'à l'oral, elles ont tendance à utiliser un peu plus de termes techniques français que les hommes, bien que cette tendance soit très peu marquée. Elle n'est d'ailleurs pas significative statistiquement. On ne peut donc pas dire que les femmes sont à l'avant-garde du changement terminologique. De plus, si on analyse les données sur la perception qu'ont les femmes par rapport à la langue des termes techniques utilisée à l'oral et à l'écrit, elles déclarent utiliser davantage d'anglais que les hommes. Comme on va voir, il semble plutôt que ce soit le poste occupé qui favorise la prise en main du changement terminologique.

### 3.2.3 Le poste occupé.

Le poste occupé s'est avéré un des facteurs les plus importants dans le processus du changement terminologique. Les détenteurs de certains types

---

10. 25,5% de nos répondants sont des femmes.

de postes se démarquent nettement tant au niveau de la perception de la situation terminologique dans l'entreprise qu'au niveau de leur comportement terminologique. Les conducteurs, les contremaîtres, les manutentionnaires, les mécaniciens, les routiers et les secrétaires, c'est-à-dire les postes de col bleus ainsi que les secrétaires, déclarent faire un très grand usage de la terminologie française. On remarquera, que sauf pour ce qui est des secrétaires, les détenteurs de ces postes ont à travailler surtout oralement et n'ont pas, d'ailleurs, à faire usage d'une terminologie importante; par contre, les secrétaires, qui sont toutes des femmes, travaillent surtout par écrit, et produisent des textes diffusés à divers niveaux. D'autre part, les agents, les commis, les répartiteurs, les cadres et les représentants, c'est-à-dire les cols blancs et les cadres, déclarent faire un usage plus grand de termes techniques anglais. Bon nombre de ces postes sont des postes de gestion ou des postes qui exigent un contact avec le public. Par ailleurs, il faut souligner que le poste de commis est occupé en grande majorité par des femmes (64,8% des commis sont des femmes) de même que les postes d'agents (53,8% d'entre eux sont des femmes) ce qui permet de dire que le choix des langues pour les termes techniques est beaucoup plus fonction du poste que du sexe. En effet, des trois postes occupés par des femmes, (les postes de secrétaires, d'agents et de commis), seules les secrétaires déclarent utiliser davantage le français que l'anglais. D'ailleurs elles ont reçu la consigne d'utiliser le français dans les textes qu'elles diffusent et elles sont fortement encouragées à respecter la politique de francisation de l'entreprise.

De plus, c'est au niveau des postes qu'on remarque que le statut hiérarchique de l'interlocuteur joue un rôle dans le choix de la langue des termes techniques. Ainsi, 18% des cadres utilisent des termes techniques anglais avec leurs supérieurs. Compte tenu du fait qu'il s'agit d'une entreprise essentiellement francophone, ce chiffre est révélateur. Il en est de même pour les représentants qui déclarent un taux d'utilisation de termes techniques français nettement inférieur à la moyenne générale (jusqu'à 34% inférieur) dans leurs communications avec leurs supérieurs.

C'est aussi au niveau du poste que la langue du client devient un facteur déterminant pour le choix de la langue des termes techniques. Nos répondants qui ont affaire à des gens hors de l'entreprise et surtout hors du Québec déclarent un taux d'utilisation de termes techniques anglais beaucoup plus élevé que les autres.

Les attitudes sont aussi fonction du poste occupé. Ainsi, 62,2% de l'ensemble de nos répondants considèrent que la francisation comporte des avantages pour l'entreprise. Or, 30,8% des cadres n'y voient aucun avantage. À un niveau plus personnel, 27,1% de notre échantillon croient que la francisation n'aura aucun avantage pour eux, personnellement; ce pourcentage est de 41% chez les cadres. Règle générale, ceux qui occupent des postes de gestion ont donc une attitude plutôt négative par rapport à ces deux points.

Quant aux attitudes par rapport à la capacité de la langue française d'exprimer des réalités techniques ou encore par rapport à ses qualités «linguistiques» de clarté, de fonctionnalité et de complexité, on peut dire que, règle générale, les gestionnaires de tous les niveaux, ceux qui sont touchés par l'informatique ou qui ont affaire au public, tout comme les employés qui effectuent un travail technique ou de secrétariat ont tendance à percevoir l'anglais comme étant plus efficace. Cependant, bon nombre de cadres (32,5%), de commis (24,7%), d'agents (19,2%) et de secrétaires (18,5%) ne croient pas qu'il y ait des langues qui conviennent mieux que d'autres pour exprimer des réalités techniques. Ces pourcentages sont assez élevés pour qu'on les souligne ici. Nous verrons plus loin que ce type d'attitude est lié au niveau de scolarité.

Quant à la conscience du fait qu'une campagne de francisation terminologique est en cours, seuls les mécaniciens (55,3%), les conducteurs (38,2%) et les routiers (35,6%) ne sont pas au courant. Ce type d'attitude est aussi lié au niveau de scolarité de même qu'à l'âge, comme on l'a mentionné plus haut.

Toujours au niveau des attitudes, les répartiteurs (61,5%), les représentants (50%), les contremaîtres (53,8%), les cadres (51,3%) et les agents (52%) ne croient pas que l'utilisation de l'ordinateur favorise l'anglais. Les secrétaires, les commis, les routiers, les manutentionnaires sont partagés, alors que les opérateurs en informatique (66,7%) croient que l'ordinateur favorise l'utilisation de l'anglais.

Quant à la question de savoir si la francisation de l'entreprise va accroître la motivation au travail, on se rend compte que les gestionnaires à divers niveaux sont d'avis que la francisation accroîtra la motivation modérément (2 ou 3 sur une échelle de 5); par contre, les commis, les représentants et les secrétaires, tout comme les routiers et les conducteurs, sont légèrement plus positifs sur ce point.

Quant au comportement terminologique réel, le poste joue un rôle assez net dans le choix de la langue. Ainsi, les agents, les secrétaires et les commis utilisent beaucoup de termes techniques français à l'oral comme à l'écrit. Par contre, les cadres, qui ont pourtant une attitude favorable à l'anglais, langue technique, utilisent beaucoup de termes techniques français à l'écrit. Ceux qui utilisent le plus de termes techniques anglais, à l'oral comme à l'écrit, sont les conducteurs, les contremaîtres, les manutentionnaires, les mécaniciens, les routiers de même que, dans une moindre mesure, les réparateurs et les représentants.<sup>11</sup> Tous, cependant, et surtout les cadres et autres gestionnaires font un usage important des termes anglais et français en variation; les secrétaires se démarquent sur ce point par leur usage beaucoup plus constant du français. C'est d'ailleurs ce fait qui explique une utilisation légèrement plus importante du français par les femmes. Une analyse systématique de la variation reste à faire avant de présenter des conclusions plus définitives sur ce point.

Nous avons examiné plus attentivement les réponses par rapport à la perception de l'utilisation du français ou de l'anglais pour les termes techniques et l'utilisation réelle par rapport aux dix termes présentés, et ce, en corrélation avec le poste. Si, règle générale, tous nos répondants déclaraient faire un plus grand usage du français qu'ils ne le faisaient en réalité, il est apparu que les détenteurs de postes de type col blanc avaient une perception plus réaliste de la langue qu'ils utilisent pour les termes techniques alors que les cols bleus accusent un écart beaucoup plus grand entre la perception qu'ils ont de la langue qu'ils déclarent utiliser pour les termes techniques et la langue réellement utilisée pour les dix paires de termes. Cet écart est certainement dû en partie au fait que les termes proposés ne sont sans doute pas représentatifs statistiquement des termes utilisés pour les discussions techniques. Il est aussi dû au fait que l'échelle en trois points utilisée pour la paire de dix termes est moins sensible que l'échelle en cinq points que nous avons utilisée ailleurs. Cependant, nous croyons que cet écart dénote aussi

---

11. Ces résultats rappellent la contradiction dans nos résultats sur l'influence de l'âge par rapport au comportement terminologique réel. Nous disions que les groupes les plus âgés déclaraient utiliser davantage le français pour les termes techniques et que, par ailleurs, c'étaient eux qui occupaient les postes de conducteurs, routiers, contremaîtres, réparateurs et mécaniciens. Mais quand il s'agit du comportement «réel» par rapport à des termes spécifiques, nous avons vu que les groupes plus âgés utilisaient davantage d'anglais que les jeunes. D'ailleurs, il y a une corrélation statistique significative ( $r = .05$ ) entre le comportement terminologique réel, l'âge et le niveau de scolarité.

de la part des cols bleus une perception exagérée de l'utilisation qu'ils font du français ou encore, comme on l'a mentionné, cet écart reflète la perception que les termes qu'ils utilisent sont français.

#### 3.2.4 Le niveau de scolarité.

Le niveau de scolarité<sup>12</sup> est un autre facteur qui a une influence marquée sur l'utilisation de la terminologie. Nos analyses démontrent qu'il y a une nette corrélation entre un niveau de scolarité élevé et la perception d'un taux élevé d'utilisation de l'anglais en milieu de travail; un niveau de scolarité élevé favorise aussi des attitudes positives par rapport à l'anglais, langue des termes techniques. Par contre, pour ce qui est du comportement terminologique réel, on note un accroissement de l'utilisation de termes techniques de langue française en corrélation avec une augmentation du niveau de scolarité, bien que la variation entre le français et l'anglais reste un phénomène important.

Si on examine plus attentivement nos données, on voit que plus on est scolarisé, plus on utilise l'écrit comme outil principal de travail, et plus on a la perception d'avoir recours à une terminologie de langue anglaise. De même, plus on est scolarisé, plus l'interlocuteur et le canal de communication exercent une influence sur le choix de la langue pour les termes techniques : ainsi, on utilise davantage une terminologie de langue française à l'oral qu'à l'écrit dans le cadre des communications internes. Par ailleurs, dans les communications écrites, on note une nette progression de l'utilisation d'une terminologie de langue française en fonction du statut «officiel» du document.

Au niveau des attitudes, si, règle générale, un niveau élevé de scolarité va de pair avec une attitude favorable à l'anglais comme support des réalités techniques, les répondants de niveau universitaire (et même de niveau collégial jusqu'à un certain point) sont plus nuancés dans leur appréciation du français par rapport à ses capacités de rendre les réalités techniques. Par exemple, 50% des répondants de niveau universitaire ne croient pas qu'il y ait

---

12. Notre échantillon se répartit comme suit, en fonction du niveau de scolarité. Le «niveau» réfère ici au niveau de la dernière année d'étude et non pas nécessairement au niveau complété : niveau élémentaire, 17,9% de l'échantillon, niveau secondaire, 53,9%, niveau collégial, 23%, niveau universitaire, 4,9% et niveau post-universitaire, 0,2%. Fait à noter, les femmes, qui occupent surtout des postes d'agents, de commis et de secrétaires, sont sur-scolarisées par rapport aux exigences de leurs fonctions. Par exemple, 39,3% des secrétaires ont atteint, ou terminé, le niveau collégial.

une langue (entre l'anglais et le français) qui soit plus apte à des discussions techniques; la moyenne générale de nos répondants qui partagent cette opinion est de 16,7%. Il en va de même pour les jugements sur les qualités «linguistiques» des deux langues par rapport aux caractéristiques des termes techniques. Par contre, les répondants de niveau universitaire qui ne partagent pas cet avis (le pourcentage varie entre 27,3% et 31,8%) favorisent tous l'anglais. Nous avons déjà noté ce phénomène au niveau de certains postes (sauf ceux occupés par les femmes) et par rapport au niveau de scolarité.

Autres constatations au niveau des attitudes : plus on est scolarisé, plus on se sent concerné par toutes les questions relatives à l'usage terminologique dans l'entreprise, et plus on est conscient des efforts de francisation et de l'attitude (positive) de la haute direction par rapport à ce phénomène. Un niveau de scolarité élevé favorise la prise de conscience du fait qu'un changement terminologique vers le français est en cours dans son milieu de travail; cela favorise aussi une prise de conscience de l'évolution de son comportement terminologique personnel. Enfin, plus on est scolarisé, plus on se sent impliqué dans l'effort de francisation de son entreprise.

### 3.2.5 Les canaux de communication.

Autre facteur influent : l'utilisation de l'oral ou de l'écrit comme outil de travail, l'utilisation de l'ordinateur (terminal, etc.) étant considéré comme un cas particulier de l'utilisation de l'écrit.

Il s'est avéré que l'utilisation de l'oral est liée à une perception d'une plus grande utilisation de termes techniques en français dans le milieu du travail, alors que c'est l'inverse qui se produit pour ceux qui travaillent surtout par écrit.<sup>13</sup> Par ailleurs, le type et le niveau de formalité des textes écrits ont une influence sur le choix des langues pour les termes techniques. Ainsi, plus le texte écrit est formel (rapports d'activités, etc.), plus on utilise une terminologie de langue française. Cependant, plus le texte est formel, plus la diffusion est restreinte au niveau des employés de l'entreprise.

Au niveau des attitudes, on a remarqué qu'une utilisation prépondérante de l'écrit était en corrélation avec un plus haut niveau de

---

13. La majorité de nos répondants déclare utiliser à la fois l'oral et l'écrit dans leur travail. Cependant, nous avons examiné les cas où l'un des deux canaux de communication était privilégié de façon à pouvoir identifier le rôle de chacun de ces canaux.

conscience de la campagne de francisation en cours et du processus de francisation terminologique amorcé dans le milieu de travail. Aussi, ceux qui utilisent davantage l'écrit ont une attitude plus favorable par rapport à la francisation, ils y voient des avantages pour l'entreprise, et à un niveau moindre, pour eux, personnellement. Ils se sentent aussi davantage impliqués dans le processus de francisation.

Pour ce qui est du comportement terminologique réel, l'utilisation de l'oral encourage l'utilisation du français pour les termes techniques. Pour ceux qui utilisent surtout l'écrit, la situation est plus nuancée puisque la langue utilisée dépend du destinataire, du type de texte et même des termes spécifiques. Règle générale, ceux qui utilisent beaucoup l'écrit sont plus scolarisés, et détiennent souvent des postes de gestion ou d'employés de bureau.

Quant à l'utilisation de l'ordinateur, nous avons été surpris de constater qu'au niveau du comportement réel, ce facteur va de pair avec un assez haut pourcentage d'utilisation de termes techniques français. Mais, l'influence de l'informatique devra être examinée plus à fond avant de pouvoir formuler des hypothèses sur ce point.

#### **4. Conclusion**

Nous croyons que les résultats, même partiels, présentés ici ont permis 1) de dégager certains facteurs qui pèsent à la fois sur le changement linguistique naturel et planifié, 2) de corroborer certaines hypothèses mises de l'avant dans d'autres études et d'approfondir le rôle de certains facteurs influents et 3) d'identifier des variables qui semblent liées à un changement terminologique en cours. Nous croyons aussi avoir dégagé quelques caractéristiques propres au changement terminologique planifié.

Enfin, nous espérons que les résultats de cette étude permettront d'amorcer une réflexion en vue de poser les jalons d'un modèle d'analyse du changement linguistique planifié qui s'inspirerait des modèles proposés par Weinreich, Labov et Herzog (1968) de même que Cooper (1979 et 1982) et qui permettraient d'intégrer les contraintes spécifiques au changement planifié.

Ainsi donc, nos résultats ont mis en évidence l'importance des facteurs «âge» et «scolarité» dont on a maintes fois eu l'occasion de vérifier le rôle qu'ils jouent, non seulement au niveau de la variation linguistique, mais aussi au niveau du changement linguistique (Cedergren et Lemieux, 1985).

Quant à la variable «sexe», dont la pertinence n'est plus à démontrer au niveau de l'influence qu'elle exerce sur l'utilisation de différentes formes linguistiques en milieu naturel, nous avons pu constater, dans notre étude, que, si elle semble jouer un rôle important au niveau des attitudes, tout indique que c'est la variable «poste», qui joue un rôle prépondérant. Par contre, notre expérience de l'entreprise nous permet de croire que les femmes, de par les postes qu'elles occupent ou à cause de leurs attitudes, deviennent souvent des agents de changement dans leur milieu. Ce phénomène de prise en main du changement linguistique dans l'entreprise mériterait une étude plus approfondie.

Par ailleurs, bien que nous n'ayons pas utilisé la notion de «marché linguistique»<sup>14</sup>, il y aurait lieu d'examiner la pertinence d'adapter cette notion à la réalité de l'entreprise. Si on définit cette notion comme une échelle qui classe les individus selon l'importance qu'occupe la langue dans leur activité professionnelle, il faudrait faire une distinction entre la langue générale des communications de travail et la terminologie. Il faudrait aussi tenir compte du canal de diffusion et des réseaux de communication. Pour le moment, nous préférons utiliser la notion sociologique de «poste».

Par ailleurs, nous avons démontré comment les canaux de communication (l'oral ou l'écrit) favorisaient l'utilisation du français ou de l'anglais pour les termes techniques. Les résultats obtenus vont à l'encontre de l'hypothèse formulée implicitement dans la loi 101, à savoir que l'utilisation de l'écrit favoriserait l'emploi d'une terminologie de langue française. Notons que cette hypothèse se vérifie en partie puisqu'un haut niveau de formalité dans les textes écrits favorise l'utilisation du français pour les termes techniques. Ceci nous a amené à prendre en compte un autre facteur complexe : les réseaux de communication dont nous devons examiner l'influence plus à fond.

Enfin, nous avons entrevu le rôle que pouvait jouer l'utilisation d'un terminal dans le choix de la langue des termes techniques. Sur ce point, nos résultats ont permis surtout d'identifier des pistes de recherche.

Ces résultats, même préliminaires, démontrent combien tous ces facteurs que nous avons examinés (et d'autres, de types plus organisationnels qui ne s'appliquaient pas à cette entreprise) sont reliés et sans doute

14. Voir Bourdieu et Boltanski (1985) pour la notion de «marché linguistique» et Sankoff et Laberge (1978) pour la formalisation de cette notion en fonction d'une analyse de type variationniste. Voir aussi Thibault (1983) pour une approche qui incorpore la notion de norme socio-culturelle : l'orientation symbolique.

hiérarchisés. Par exemple, nos données démontrent que le facteur «poste» est plus déterminant que le facteur «sexe». Il serait important de développer un outil d'analyse qui permettrait d'ordonner les facteurs selon une importance qui pourrait varier en fonction, par exemple, du type d'entreprise ou d'un autre facteur de type organisationnel.

Deuxièmement, la variation individuelle que nous avons pu constater au niveau de l'analyse des paires de termes, considérés comme des indices du comportement terminologique réel, semble indiquer que les bases du changement terminologique, comme celles du changement linguistique naturel, prennent racine chez des individus qui adoptent des innovations linguistiques; ceci rejoint une des hypothèses de travail de la sociolinguistique actuelle qui s'attarde à l'analyse linguistique au niveau de l'individu. Il en découle que nous aurions tout intérêt à utiliser une méthode d'analyse qui tienne davantage compte des variations individuelles et qui fasse usage de l'observation directe.

Troisièmement, et ceci nous paraît de toute importance : notre instrument d'analyse a permis de constater qu'il n'y avait pas de corrélation évidente entre la perception de la situation terminologique, les attitudes face à la terminologie de langue française et le comportement terminologique réel. Nous avons cru au départ que si nous pouvions établir une relation entre ces trois aspects, il aurait été possible par la suite d'identifier des étapes dans le changement terminologique et d'apporter ainsi un début de définition à ce type de changement. Mais, nous avons vu que ceux qui ont des attitudes favorables à l'anglais, langue des termes techniques, ne sont pas nécessairement ceux qui utilisent le plus de termes techniques anglais. Par contre, bien que nous n'ayons pas développé ce point ici, il semble que ceux qui se sentent impliqués dans la francisation de leur entreprise soient aussi ceux qui utilisent davantage de termes français. Il faudra donc essayer de cerner le type d'attitude qui est annonciateur d'un changement terminologique. Nous demeurons convaincus cependant de l'importance des attitudes dans le processus du changement terminologique et nous croyons qu'un modèle éventuel d'analyse du changement terminologique planifié devra en tenir compte.

Enfin, nous avons entrevu la possibilité d'adapter le modèle d'analyse classique utilisé en sociolinguistique à l'étude du changement planifié.

*Denise Daoust*  
*Office de la langue française*

## Références

- AUGER, P. (1980) «La CTOLF (Commission de terminologie de l'Office de la langue française) et la normalisation terminologique : essai d'élaboration d'une politique officielle de normalisation» Montréal, Office de la langue française, non publié.
- BOURDIEU, P. et L. Boltanski (1975) «Le fétichisme de la langue» dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 4.
- CEDERGREN, H.-J. et M. Lemieux (1985) *Les tendances dynamiques du français parlé à Montréal*, Tomes I et II, Langues et Sociétés, Québec, Éditeur officiel du Québec.
- COOPER, R.-L. (1979) «Language planning, language spread, and language change» dans J.E. Alatis et G.R. Tucker (éd), *Language in Public Life*, Georgetown University Round Table on Language and Linguistics, Washington, D.C., Georgetown University Press.
- COOPER, R.-L. (1982) «A framework for the study of language spread» dans R.-L. Cooper (éd), *Language Spread. Studies in Diffusion and Social Change*; Bloomington, Indiana University Press et Washington, Center for Applied Linguistics.
- DAOUST, D. (1982) «La planification linguistique au Québec : un aperçu des loi sur la langue» dans *Revue québécoise de linguistique. Planification et variétés linguistiques : le cas du Québec*, vol. 12, n° 1.
- DAOUST, D. (1985) *Le changement terminologique dans une entreprise de transport : l'étude de quelques facteurs sociolinguistiques déterminants*, Montréal, Office de la langue française, non publié.
- DAOUST, D. et A. Martin (à paraître) *Les variables sociolinguistiques et organisationnelles qui régissent l'utilisation de la terminologie dans quelques entreprises européennes*, Montréal, Office de la langue française.
- DUGAS, A. (en cours) «Le rôle des prépositions dans les termes complexes en terminologie».
- HELLER, M., J.-P. Bartholomot, L. Lévy et L. Ostiguy (1982) *Le processus de francisation dans une entreprise montréalaise : une analyse sociolinguistique*, Langues et sociétés, Québec, Éditeur officiel du Québec.
- HELLER, M. (1978) «L'usage et la connaissance de la terminologie de l'automobile à Montréal : variation et distribution sociale», Montréal, Office de la langue française, non publié.
- MARTIN, A. (en cours) «La Charte de la langue française et le monde du travail : la situation actuelle et les perspectives d'avenir», Office de la langue française.
- OKSAAR, E. (1983) «Sociocultural aspects of language change» dans I. Ranch et G.F. Carr (éd), *Language Change*, Bloomington, Indiana University Press.
- ROGERS, E.-M. et F.-F. Shoemaker (1971) *Communication of Innovations : A Cross-Cultural Approach*, New York, Free Press.
- SANKOFF, D. (éd) (1978) *Linguistic Variation. Models and Methods*, New York, Academic Press.
- SANKOFF, D. et S. Laberge (1978) «The linguistic market and the statistical explanation of variability» dans D. Sankoff (éd), *Linguistic Variation Models and Methods*, New York, Academic Press.
- SORECOM, (1981) *Diffusion et utilisation de la terminologie technique de langue française dans douze entreprises québécoises*, (Rapport écrit par Gilles Brunel), Montréal, Office de la langue française, non publié.
- THIBAUT, P. (1983) *Équivalence et grammaticalisation*, thèse de doctorat, Université de Montréal.
- WEINREICH, U., W. Labov et M.-I. Herzog (1968) «Empirical foundations for a theory of language change» dans W.-P. Lehmann et Y. Malkiel (éd), *Directions for Historical Linguistics : A Symposium*, Austin, University of Texas Press.